

COMMUNE DE STORCKENSOHN

Département du Haut-Rhin
Arrondissement de THANN

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 3 juin 2024 – 19h30 heures

Présents : MM., KARCHER Jacques, VERGER Christelle, THUILLIER Christelle, STUDER Jean-Luc, DAUVERGNE Nathalie, OTT Martial et SIMON Manuela

Absents excusés : Messieurs LERCH Michaël et SCHNEIDER Arthur

Absent non excusé : /

Ont donné procuration : Monsieur LERCH Michaël à Monsieur OTT Martial

Ordre du jour :

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du compte-rendu de la séance du 6 mai 2024
- 3) Travaux salle de classe
- 4) Démoussage toit étable communale
- 5) Peinture mâts éclairage public
- 6) Achat terrain ALM
- 7) Antenne SFR
- 8) DIVERS
 - a. Info Urbanisme
 - b. Élections européennes
 - c. Ravivage de la flamme à Paris
 - d. Autres

1) Désignation d'un secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne à l'unanimité Madame Manuela SIMON comme secrétaire de séance.

2) Approbation du procès-verbal de la réunion du 6 mai 2024

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du 6 mai 2024, le Conseil Municipal l'approuve à l'unanimité.

3) Travaux salle de classe

Monsieur le Maire présente les deux devis relatifs aux travaux de rénovation de la salle de classe. Après discussion, l'assemblée souhaite que les travaux soient réalisés par un seul prestataire. Lors de cette concertation, Madame VERGER Christelle s'est retirée.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, 7 voix POUR et 1 abstention, d'attribuer les travaux à l'entreprise Bois et Artisanat

Travaux plafond et isolation	14 270,00 TTC
Travaux de décoration intérieure	9 920,00 TTC
Stores	880,00 TTC
Subventions accordées par la CEA	12 535,00 TTC (à vérifier)
Reste à charge pour la Commune :	12 535,00 TTC

4) Démoussage toit étable communale

Monsieur le Maire soumet le devis de l'entreprise FUCHS CONSTRUCTION BOIS d'Urbès relatif aux travaux de nettoyage et d'entretien de la toiture de l'étable communale.

Il s'élève à 5 639,76 euros TTC.

Le Conseil Municipal donne son accord pour lesdits travaux. Les crédits nécessaires figurent au budget 2024.

5) Peinture mâts éclairage public

Monsieur le Maire présente les deux devis relatifs à la remise en état des lampadaires de l'éclairage public. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer les travaux à l'entreprise FOKI.

Comparatif des devis

FOKI

désignation	quantité	PU	PT HT
sablage ou décapage	34	70,25 €	2 388,50 €
peinture : 3 couches (1 anticorrosion +2 laque brillante)	34	154,98 €	5 269,32 €
total HT			7 657,82 €
total TTC			9 189,38 €

AVELINE

désignation	quantité	PU	PT HT
décapage (détergeant + rinçage)			
peinture : 3 couches (1 anticorrosion +2 Alcoat satin)	34	280,00 €	9 520,00 €
Propreté des lieux	1	380,00 €	380,00 €
total HT			9 900,00 €
total TTC			11 880,00 €

6) Achat terrain ALM

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée les propositions de vente de Monsieur ALM Gilles.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'acquérir la parcelle 67, section 1 au Kleinacker, d'une superficie de 3a82ca au prix de 25 €/l'are, augmenté du prix de l'acte notarial

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à entreprendre les formalités administratives correspondantes.

Monsieur le Maire signale également que le transformateur électrique qui se trouve près de la propriété de Monsieur ALM Gilles, est sur du terrain communal. Ce dernier se trouve sur une dalle qui se soulève du fait des racines des arbustes qui poussent à l'arrière du transformateur côté MENY Claude.

Monsieur MENY Claude autorise la Commune de pénétrer sur son terrain afin de pouvoir accéder à ces arbustes et de les couper.

Monsieur OTT Martial se charge de voir les travaux à réaliser et de les faire faire dans les plus brefs délais.

7) Antenne SFR

Monsieur le Maire indique à nouveau l'emplacement proposé par SFR concernant l'implantation d'une antenne de téléphonie mobile.

L'emplacement est validé par l'assemblée. Des compléments d'information sont demandés au sujet de l'alimentation électrique de cet ouvrage, ainsi que pour l'étude d'impact qui n'a pas été présentée.

9) DIVERS

A - Info Urbanisme

Une seule demande préalable de travaux

Madame EXEL Sylvie pour un ravalement de façades.

B - Élections européennes

Présence d'une équipe de 3 personnes (1 personne en disponibilité)

	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h
1		Jacques KARCHER			Manuela SIMON			Jacques KARCHER			dépouillement	
2		Michaël LERCH			Sandrine ROSNER			Christelle THULLIER				
3		Martial OTT			Evelyne HAURY			Jean-Luc STUDER				
Antoinette KARCHER												

C - Ravivage de la flamme du Soldat Inconnu à Paris

Monsieur le Maire donne des nouvelles du voyage du 26 et 27 mai à Paris au sujet du ravivage de la flamme. Le séjour a été organisé par le Souvenir français présidé par M. Roger BRINGARD, maire de Mitzach.

Le chef du protocole parisien a été particulièrement enchanté de la manière exemplaire dont s'est déroulée la cérémonie avec une classe de 15 jeunes du collège de Saint-Amarin encadré par 4 maires de la Vallée et de leurs professeurs.

D - Autres

- Après la démolition de la cabane appartenant à Jean-Pierre HEGELEN, l'emplacement est à aménager. Deux possibilités s'offrent à nous :
 - Création d'une place de parking
 - Création d'une place fleurie.

Monsieur le Maire demande aux Conseillers de réfléchir à la possibilité qui sera retenue.

- Rue des Champs coté rue de Mollau

Lors de la dernière opération « Point à temps » la Rue des Champs avait été oubliée.

Des gros trous se sont formés et il faut les combler.

Lors des travaux de mise en place de rigoles au Forst, il sera demandé à l'entreprise PEREZ de prévoir plus de goudron afin de pouvoir reboucher les trous à la rue des Champs.

La séance a été levée à 20h50.